



Planographie Modification des catégories

2007-2008

À l'intention des agents et fournisseurs

Dans le nouveau document *Règles de planographie 2007-2008*, nous vous informons des modifications de certaines catégories afin d'optimiser la gestion par catégorie de produits. Ces modifications entraînent des impacts sur les quotas en vigueur ainsi que sur le service Infocom.

Modification des catégories 2007-2008

Selon l'article 3.2 – *Catégories* de la Politique d'achat et de mise en marché de la SAQ, le conseil d'administration a statué le nombre minimal de produits réguliers d'une catégorie à 8 produits et le montant minimal des ventes de 5 millions de dollar canadiens par année. Ce principe fut à la base de nos calculs pour établir les modifications de catégories qui s'imposaient à l'aube de la nouvelle année financière.

Pour consulter les **Modifications des catégories – Mars 2007** : www.saq-b2b.com, sous l'onglet Politique et normes, section Planographie.

Nouveaux quotas en vigueur – 1er avril 2007 au 29 mars 2008

Afin d'établir les quotas en vigueur concernant les catégories touchées par les modifications, la SAQ a opté pour le plus petit des deux quotas déjà en vigueur. Advenant que des catégories en blanc soient modifiées pour des catégories incluant les vins rouges et blancs, la SAQ maintiendra donc le plus petit des deux quotas.

Pour consulter la mise à jour des **Quotas de ventes annuelles par catégorie – 1^{er} avril 2007 au 29 mars 2008** : www.saq-b2b.com, sous l'onglet Politique et normes, section Information générale, Politique d'achat et de mise en marché.

Impacts sur Infocom

À compter du 8 avril 2007 (P01-2007), les modifications des catégories seront effectives sur Infocom et auront des retombées sur les requêtes de données. À partir de ce moment, les nouvelles catégories devront être sélectionnées lors des requêtes en ligne.

Pour le *Rapport d'évolution des ventes par catégorie* et le *Rapport des tendances des ventes par catégorie*, les historiques seront conservés sur les anciennes catégories pour la P13-2006 et les périodes précédentes. À partir de la P01-2007, les historiques seront bâtis suivant les nouvelles catégories. Pour les utilisateurs du *Téléchargement de données brutes*, nous vous suggérons d'effectuer à cette date une mise à jour de vos tables de référence pour assurer l'intégrité des données.

Notez que :

- Vous n'avez pas à modifier votre abonnement; nous ajoutons sans frais les nouvelles catégories aux abonnements concernés.
- Au terme des abonnements, les frais seront applicables en fonction des nouvelles catégories, le cas échéant.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre
Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)
par courriel à sara@saq.qc.ca ou par téléphone au 514 254-2711.